

## **Synthèse du Rel'Aids :**

Destinataires: Municipalité d'Ecublens et les participants aux réunions de travail.

" L'équipe du Rel'Aids arrive au terme de son intervention. Celle-ci s'est déroulée en deux temps. D'abord la "photographie" qui a débuté en avril pour s'achever par la séance publique du 7 juin dernier. Ensuite, la " post-photographie" a regroupé quatre séances de travail et s'est achevée par le présent document.

Il s'agit pour nous de résumer le travail engagé depuis quelques mois, afin de mettre en perspective le projet "local des jeunes" dans la démarche plus large que celle de la "photographie".

Nous avons choisi d'articuler cette synthèse autour des thèmes suivants:

1. Rappel de la "photographie"
2. Le projet de local pour les jeunes
3. L'importance de la participation.

### 1. Rappel de la "photographie"

La Municipalité d'Ecublens a mandaté Rel'Aids en tant qu'intervenant neutre, pour effectuer une recherche-action sur le territoire communal. Cette demande faisait suite à des constats de vandalisme, de casse de verre, de sprayage divers aux abords du skate-park. De même, les autorités communales s'interrogeaient sur les réalités vécues par la jeunesse et souhaitaient s'en rapprocher.

Un local pour les jeunes a été évoqué à de nombreuses reprises lors des interviews de la "photographie", également dans les réponses au sondage effectué dans les écoles. Ce sujet fut le leitmotiv de la soirée publique du 7 juin au collège du Pontet. Toutefois, les personnes d'Ecublens interrogées ont apporté d'autres éléments. Afin de ne pas réduire la "photographie" à la mise en place d'un local, nous avons choisi de vous rappeler les parties relatives aux propositions que nous ont transmises les jeunes et les adultes:

### *Perspectives et propositions des interlocuteurs :*

*Nous relevons deux axes complémentaires à des niveaux un peu différents. Il s'agit des propositions concrètes et des envies.*

### **Les propositions concrètes :**

- *La majorité des jeunes interviewés proposent un lieu de rencontre avec des activités organisées par et pour les jeunes.*
- *Certains souhaitent moins de contrôles de police... d'autres plus.*
- *Des contrôles plus spécifiques sur ceux qui font des « conneries » avec réparation et amende*
- *Organisation de discos pour les 16 – 18 ans*
- *Arrêter de vendre du tabac aux jeunes.*

### **Les envies :**

- *L'amélioration de la communication entre adultes et jeunes*
- *Tenir compte des saisons, car en « hiver c'est bien de se retrouver dans un endroit chauffé »*
- *Les jeunes qui ont dit : « il faut penser à ceux qui restent à Ecublens et qui ne partent jamais au ski par exemple » illustrent par leurs propos le besoin de reconnaître qu'ils vivent sur la commune 7 jours sur 7.*

### **Propositions des adultes :**

Dans leurs propositions, les adultes parlent majoritairement d'un espace d'accueil, d'un lieu de rencontre pour les jeunes. L'idée de **faire avec et non pour** revient très souvent. Les termes d'acceptation de la présence des jeunes et de la volonté de leur laisser de l'espace au sens concret, mais également symbolique ressortent *également fortement*.

### **Favoriser les liens :**

La plupart des adultes rencontrés font état d'un sentiment d'indifférence entre certaines parties du village. Ils souhaitent :

- *Travailler à mieux se connaître,*
- *Travailler sur l'histoire d'Ecublens avec une vision intergénérationnelle,*
- *Continuer à développer une politique sportive.*

## **2. Le projet de local pour les jeunes**

La "post-photographie" a consisté à impulser en quatre séances la création d'un local pour les jeunes. Au terme de celles-ci, nous souhaitons rappeler quelques points qui nous paraissent importants dans une réflexion autour des activités de la jeunesse.

D'une part la jeunesse est une entité hétérogène. Il faut considérer qu'il y a des jeunesses.

D'autre part, les jeunes constituent également des "générations" qui se renouvellent rapidement (tous les trois à cinq ans, une "volée" arrive).

Dans ces conditions, il est nécessaire d'intégrer l'adaptabilité comme critère fondamental du projet. Que ce soit dans la disposition des locaux, les investissements matériels pour les animations, le profil de poste du ou des salarié(s), le cadre général doit être souple et adaptable.

De plus, nous souhaitons vous rendre attentifs au fait qu'un local pour les jeunes, en ne se réduisant pas à ses seuls murs, peut constituer un début de réponse aux différentes remarques, attentes, propositions qui s'étaient manifestées lors de la "photographie".

Médiatiser les rapports entre la police et les jeunes, développer des activités intergénérationnelles pour mieux se connaître, raconter l'histoire d'Ecublens pour développer le sentiment d'appartenance, inventer des liens entre les quartiers pour changer cet "urbanisme éclaté", voici quelques exemples de pistes d'actions, évoquées par les interviewés de la "photographie", qui nous semblent important de garder en tête.

Dans cette perspective, l'ouverture d'un local pour les jeunes ne s'arrête pas aux seules propositions d'activités, mais peut **recouvrir une ambition plus large: celle de s'ancrer dans la vie sociale d'Ecublens**. Un tel lieu a donc une place naturelle et privilégiée pour être à l'interface de toutes ces attentes.

A ce titre, et fort de l'ensemble des remarques qui précèdent, l'organisation (quels comités?), le statut juridique (structure associative ou communale?), la place des jeunes, le cahier des charges des salariés (interventions hors-murs possibles?) sont quelques-uns des points centraux à aborder lors du montage du projet. Ce sont ces aspects liés à l'organisation qui vont connoter « l'esprit du local », son ambition, son adaptation.

### **3. La démarche**

Parallèlement aux réalisations qui se concrétisent à l'issue d'une « photographie », nous souhaitons rappeler l'importance que revêt la démarche. Face à ce type de thèmes : jeunesse, occupation, accueil, incivilité..., nous pensons que la mobilisation et l'engagement de tous sont les meilleurs gages de « réussite » (concrétisation et pérennisation d'un projet). A ce titre, et à l'issue de quelques séances, la participation des personnes, l'investissement consacré en temps, la production écrite sont autant d'éléments qui nous confortent dans cette idée. Les quatre réunions devaient impulser le projet d'un local. Trois auraient suffi, la dernière réunion étant vécue comme ennuyeuse, car redondante. De même, et après avoir rencontré les adolescents, nous pouvons amener d'autres enseignements: le travail en petits groupes a permis une meilleure communication. Certains aspects techniques ont été ressentis comme pénibles par les jeunes (financement, statut juridique...). Le fait de rencontrer de nouveaux adultes de la commune a été relevé comme positif, tout comme l'envie de

s'investir dans la concrétisation du projet (par exemple participation à un comité de suivi ou d'organisation, sondage dans les écoles pour les questions concernant l'accueil des plus jeunes, aide concrète pour les tâches matérielles liées à l'aménagement du centre ...).

### **Conclusion intermédiaire**

Après la phase "démarrage" qui s'achève, le projet doit donc trouver sa "vitesse de croisière". Tâche ambitieuse qui nécessite de concilier le montage technique d'un local, une prise de décision sur des questions de fond et ce en conservant la flamme de la mobilisation intacte. Nous sommes persuadés que vous mènerez à terme et à bien ce projet."

Centre pour la jeunesse

Ecublens

**Charges annuelles d'exploitation****Ouverture d'un nouveau chapitre : SECURITE SOCIALE**

Intitulé :

**721 : Centre d'accueil et d'animation des jeunes**

Compte N°

721.3011	Traitements (calculés sur 5 mois)	Fr.	30'000.00
721.3030	Cotisations AVS – AF – AC	Fr.	2'800.00
721.3040	Cotisations à la caisse de pension	Fr.	4'400.00
721.3050	Assurances de personnes	Fr.	500.00
721.3101	Imprimés et fournitures de bureau	Fr.	1'000.00
721.3111	Achats de mobilier et de matériel	Fr.	15'000.00
721.3121	Achat d'eau	Fr.	200.00
721.3123	Achat d'électricité	Fr.	700.00
721.3133	Produits de nettoyage	Fr.	200.00
721.3151	Entretien du mobilier et matériel	Fr.	500.00
721.3182	Téléphones	Fr.	1'000.00
721.3186	Assurances de choses	Fr.	200.00
721.3653	Frais d'animation	Fr.	3'500.00
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>Fr.</b>	<b>60'000.00</b>

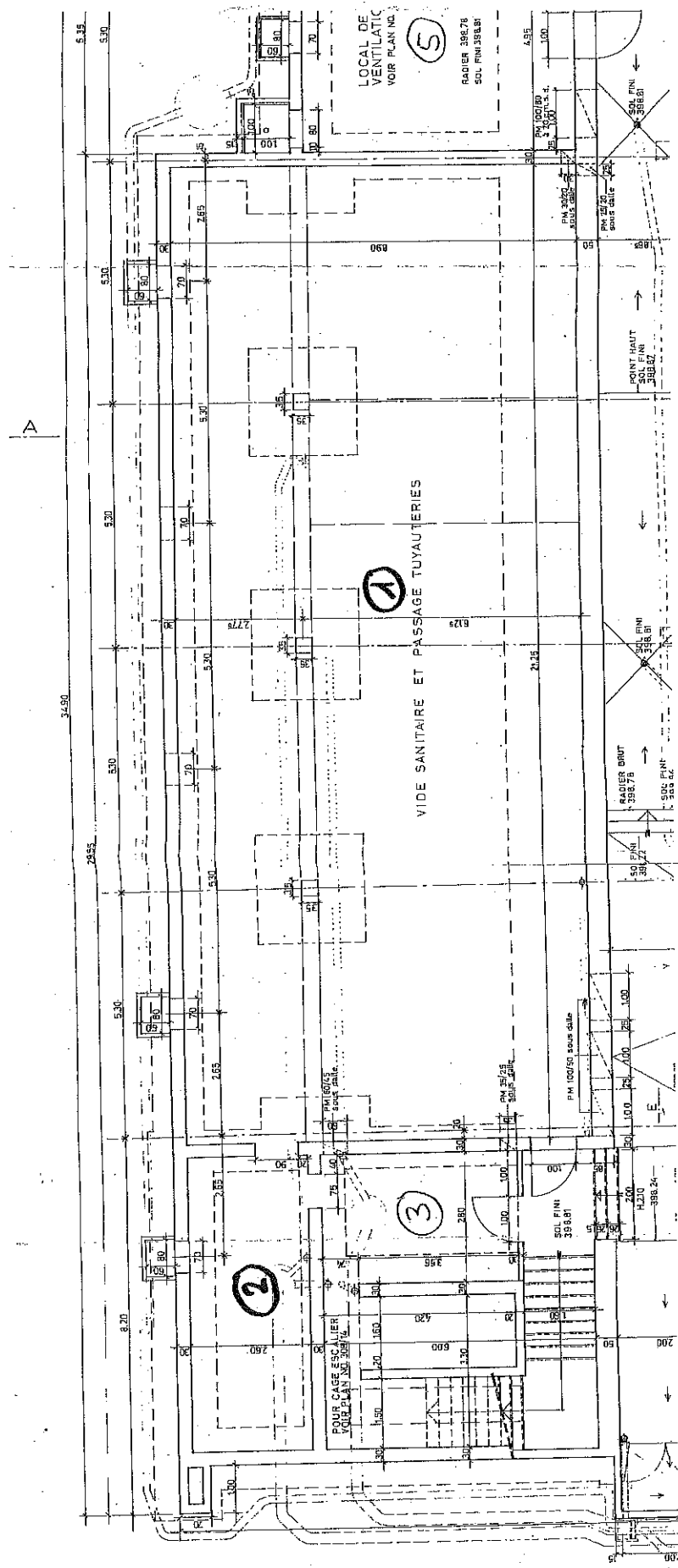
*Le salaire se base sur le barème de l'Etat de Vaud. Il est équivalent à un salaire d'éducateur spécialisé avec 2 ans d'expérience.*

Centre pour la jeunesse

Ecublens

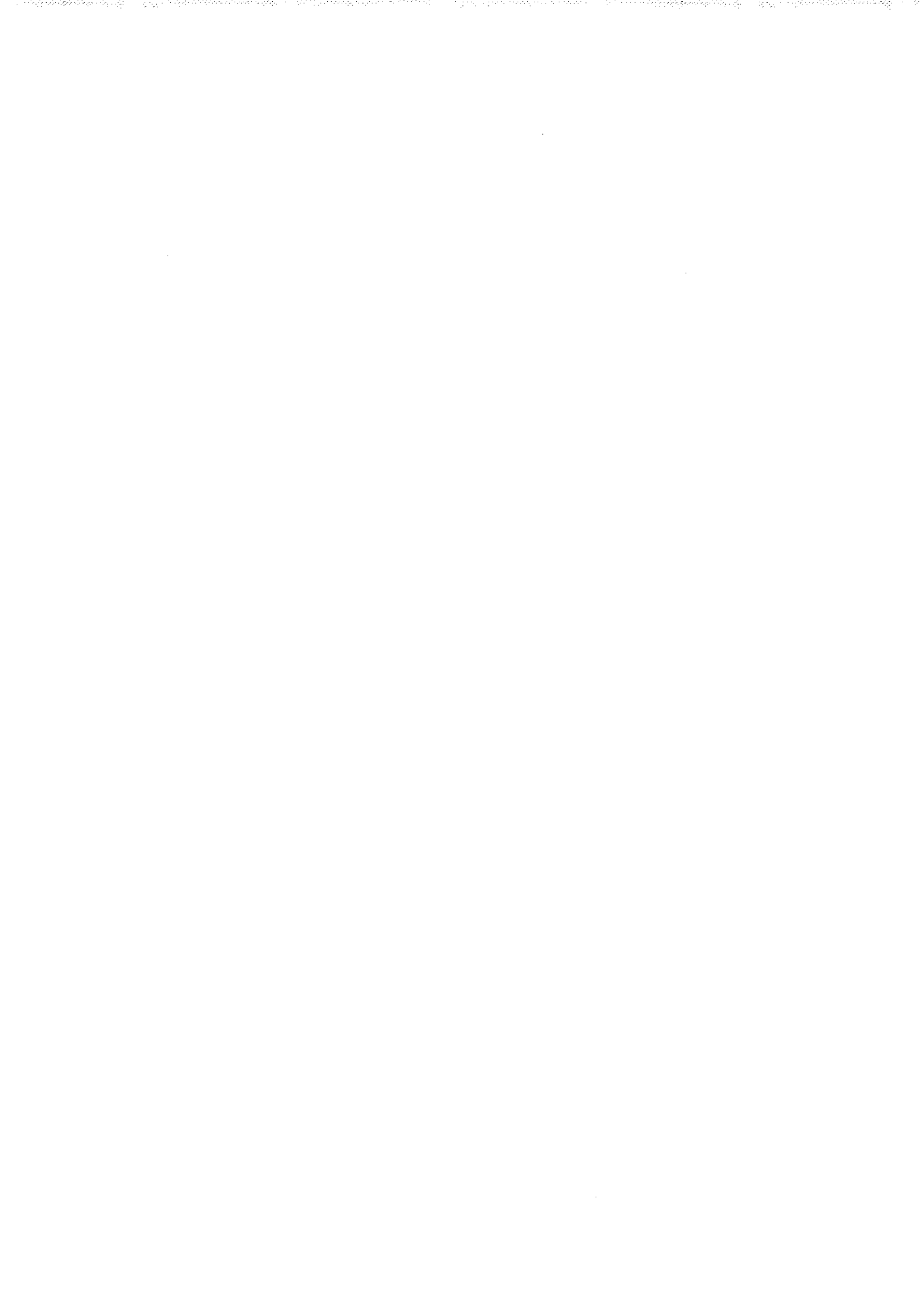
**Frais d'investissements**

Compte N°	Equipement sanitaire		
503.3141.05	Aménagement d'un local Installation d'un W-C	Fr.	15'000.00
	<b>Total des charges d'investissement</b>	<b>Fr.</b>	<b>15'000.00</b>



Maire de l'époque		COMMUNE DE CUBLENS		Lieu de construction	
Origine		BASSIN DE NATATION ET SALLE DE GYM.		LE PONTE I	
Dossier N°		308/8		SOUS - SOL	
Echelle		1/100			
Destinataire		EG		Date	
Modification		27.3.72		18.2.72	
				Quantité à Lancer	
				Formes	
P. QUILLLET, ARCHITECTE S.I.A. - 84, avenue d'Alsace - 1000, Louvain-la-Neuve - Téléphone 021-24-84-82					

1. Local disponible (anc. Arts martiaux) 189 m<sup>2</sup>
2. annexe au local N° 1 16 m<sup>2</sup>
3. Local du concierge avec tableau et frigo pour produits du traitement de l'eau (sur alimentation 24H / 24h, unique dans le bâtiment)
4. Locaux techniques de la piscine
5. Local ventilation





Projet de centre pour jeunes

Plan local sanitaire 1 : 50

